

MOT DU PRÉSIDENT

C'est déjà la 31^e fois que je franchis la ligne d'arrivée qu'est le mois de juin dans le monde scolaire en tant qu'employé de soutien scolaire (je vous fais grâce du nombre de fois que j'ai franchi cette étape en tant qu'élève/étudiant...). Chaque fois, je suis surpris que l'on soit déjà rendu à l'été et à ses semaines de congé plus que méritées alors qu'il me semble qu'hier, on soulignait la rentrée. Le temps d'une année scolaire est donc vraiment élastique dans l'œil de l'observateur : interminable du point de vue de l'élève, vitesse grand « V » du point de vue de l'adulte qui travaille dans la même école. Il n'y a pas à dire, Einstein a visé juste avec sa relativité !

Blague à part, il ne nous reste que quelques semaines pour finaliser l'année scolaire 2022-2023 et se préparer à la suivante. Nous pouvons d'ores et déjà nous attendre à un automne sous le signe des moyens de pression et des manifestations. Autant le gouvernement était pressé de nous signer pour trois ans pendant la pandémie de COVID-19, autant maintenant, il ne donne pas de mandats aux différentes tables de négociations. Il est en revanche pressé d'accorder une augmentation salariale importante (et rétroactive) de 30 000,00 \$ aux députés siégeant à l'Assemblée nationale. Selon les dires du premier ministre, « un politicien a le droit d'aller gagner le plus possible pour donner à ses enfants ». Qu'en est-il du personnel de soutien scolaire ? Il ne peut avoir les mêmes prétentions ? Ne serait-ce que pour loger et nourrir sa famille ?

Les deux dernières manifestations à grande échelle du Front commun ont été tenues le 20 mars 2010 et le 3 octobre 2015. Ceux et celles qui y avaient participé savent que c'est toute une expérience à vivre ! Vous voulez le revivre ou le vivre pour la première fois ? Ouvrez votre agenda et encerclez la date du 23 septembre prochain, car c'est à cette date qu'il y aura une manifestation nationale monstre du Front commun à Montréal ! Comme on y soulignera les 50 ans du premier Front commun, attendez-vous que ce nouveau rendez-vous passe à l'histoire ! En ferez-vous partie ?



Les syndicats locaux du Front commun devront aussi tenir des assemblées générales entre la mi-septembre et la mi-octobre afin d'aller se chercher des mandats de grève. Attendez-vous alors à recevoir une convocation dans les premières semaines de la rentrée scolaire 2023-2024. Le rapport de force se bâtira autour des résultats des assemblées et ce sera sur la force de 420 000 membres du Front commun que nos représentants aux différentes tables de négociations pourront pousser nos revendications et faire reculer celles du gouvernement. Plus que jamais, ce sera « Nous, d'une seule voix » !

Profitez bien du congé estival pour vous changer les idées, décrocher du quotidien scolaire et reprendre votre souffle. Les dernières années ont été essoufflantes, mais la résilience du personnel de soutien scolaire n'est plus à prouver. Par contre, notre patience s'est émoussée et il est grandement temps que notre apport au monde scolaire soit reconnu à sa juste valeur.

Bon été et au plaisir de vous retrouver à la rentrée 2023-2024 !

SAVAIS-TU QUE LES LOIS ENCADRANT LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL ONT ÉTÉ MODIFIÉES ?

EST-CE QUE TU BÉNÉFICIES D'UNE RÉELLE AUTONOMIE AU TRAVAIL ?

La latitude pour accomplir son travail, ce n'est pas juste pouvoir aller manger ou aller aux toilettes quand on veut.

L'AUTONOMIE AU TRAVAIL, c'est utiliser son jugement dans l'accomplissement de ses tâches, participer aux décisions et savoir qu'on nous fait confiance dans notre travail. L'autonomie décisionnelle au travail est un facteur de protection et c'est important.

LES OBLIGATIONS en matière de santé et de sécurité au travail ont changé et ton employeur doit maintenant agir pour vraiment protéger tout le monde. ■

LE TÉLÉTRAVAIL, UN PEU, BEAUCOUP OU PAS MAL TROP ?

LE TÉLÉTRAVAIL OFFRE DES AVANTAGES, C'EST VRAI. MAIS POUR CONSERVER SA SANTÉ AU TRAVAIL, IL FAUT POUVOIR TÉLÉTRAVAILLER DANS UN CONTEXTE OPTIMAL.

TU PEUX JONGLER PLUS FACILEMENT AVEC TON HORAIRE, mais t'es pogné pour télétravailler sur la table de cuisine cinq jours semaine, c'est moins cool.

LES OBLIGATIONS des employeurs ont changé dans le régime de santé et sécurité du travail.

LE TÉLÉTRAVAIL EST MAINTENANT PRÉVU DANS LA LOI. Il faut le permettre, mais surtout, l'encadrer de manière saine pour vraiment protéger tout le monde.

Pour en connaître un peu plus à ce sujet ainsi que se doter d'outils visitez le portail de santé et sécurité CSN à l'adresse suivante : [CSN.QC.CA/SST](https://csn.qc.ca/sst) ■

POUR VRAIMENT PROTÉGER TOUT LE MONDE
SANTÉ-SÉCURITÉ DU TRAVAIL



Le télétravail, un peu, beaucoup ou pas mal trop ?

Le télétravail offre des avantages, c'est vrai. Mais pour conserver sa santé au travail, il faut pouvoir télétravailler dans un contexte optimal.



CHAQUE JOUR

POUR VRAIMENT PROTÉGER TOUT LE MONDE
SANTÉ-SÉCURITÉ DU TRAVAIL



csn.qc.ca/sst

OUF ! QUELLE CHALEUR ! VOUS SUEZ ABONDAMMENT ET VOUS VOULEZ SAVOIR SI LE RISQUE DE SUBIR UN COUP DE CHALEUR EST ÉLEVÉ ?

Voici un outil qui vous permettra d'évaluer rapidement le niveau de risque auquel vous êtes exposé.

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/publications/travailler-a-la-chaaleur.pdf> ■



VIOLENCE ET HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

Agis
pour que ça cesse.

Les comportements associés au harcèlement et à la violence au travail entraînent de multiples conséquences, notamment sur la santé physique et psychologique des personnes qui en sont victimes. Ils provoquent également des répercussions néfastes sur les milieux de travail où ils se produisent.

Qu'est-ce que la violence et le harcèlement au travail ?

Dans les milieux de travail, la violence et le harcèlement peuvent se manifester par des gestes ou des propos violents qui sont facilement reconnaissables, ou encore par des conduites plus subtiles et insidieuses qui se répètent. Toutes et tous sont interpellés par ce phénomène, que l'on soit une victime, témoin, complice ou agresseur.

LA VIOLENCE AU TRAVAIL

Il y a violence au travail quand un ou plusieurs individus, par certains comportements (attitudes, gestes ou paroles), peuvent porter atteinte de manière intentionnelle ou non à la sécurité ou à l'intégrité physique ou psychologique d'un ou plusieurs individus.

LE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

Le harcèlement au travail peut prendre des formes différentes, mais il présente habituellement des paroles ou des comportements ayant les caractéristiques suivantes :

- Ils sont répétés, bien qu'un acte grave puisse constituer du harcèlement.
- Ils sont hostiles ou non désirés. Le caractère non désiré n'exige pas nécessairement que la victime ait exprimé clairement son refus ou sa désapprobation.
- Ils constituent une conduite vexatoire, c'est-à-dire une conduite abusive, dégradante, offensante ou humiliante.
- Ils portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité physique ou psychologique d'une personne. La victime se sent diminuée et dévalorisée et peut éprouver des problèmes de santé physique et psychologique.
- Ils créent un milieu de travail néfaste. Le harcèlement fait du lieu de travail un endroit malsain pour la victime et entraîne des conditions de travail défavorables pour celle-ci.

En vois-tu ?
En vis-tu ?
En fais-tu ?

AGIS POUR QUE ÇA CESSE.

En ai-je vécu ?

- Contactez votre syndicat afin qu'il vous accompagne et vous informe sur les démarches que vous pouvez entreprendre pour régler votre situation.
- Prenez en note les faits reprochés avec autant de détails que possible
- Dans la mesure du possible, signifiez à la personne ou aux personnes concernées le caractère non désiré de leurs gestes et demandez-leur de les cesser. Cette démarche peut être faite verbalement ou par écrit.
- Si la situation vous a causé un problème de santé, que vous devez être en arrêt de travail, prendre des médicaments ou consulter un professionnel de la santé comme un psychologue, vous avez six mois pour faire une demande d'indemnisation à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).
- Il est souhaitable de déposer un grief le plus rapidement possible pour protéger vos droits. Contactez votre syndicat sans tarder.

En ai-je fait ?

- Remettre en question ses propres agissements est la première étape vers le changement.
- Parlez-en à la personne que vous pensez avoir blessée. Demandez-lui comment elle a perçu votre conduite et si elle a été vexée.
- Écoutez-la et discutez de la conduite que vous devriez adopter dans l'avenir. Des excuses sincères sont généralement les bienvenues, notamment dans les situations où le comportement inadéquat est isolé et qu'il n'y a pas de répétition de celui-ci.
- Au besoin, contactez votre syndicat afin qu'il vous aide à régler cette situation.

Ai-je été témoin ?

- Parlez-en à la victime pour lui apporter votre soutien, l'appuyer dans ses démarches et la diriger vers le syndicat.
- Vous pouvez aussi consulter le syndicat pour savoir quoi faire dans pareille situation.

Afin de faire bouger les choses, il est important de remplir le rapport d'accident ou d'incident même si vous trouvez que c'est commun et normal. Non à la violence et au harcèlement en milieu de travail ! ■

DES NOUVELLES DE VOTRE COMITÉ D'ENTRAIDE

Qui dit printemps dit nouveauté avec l'ajout de deux nouvelles personnes au comité APPAide, il s'agit de Danièle Dunberry, technicienne en éducation spécialisée et Jorge Ramirez, également technicien en éducation spécialisée. Bienvenue à vous deux !



On se souviendra d'une activité chapeauté notamment par le comité d'entraide à l'automne dernier sur la diversité culturelle et de genre. Votre comité est à réfléchir comment agir en lien avec les commentaires reçus afin d'agir en prévention de la violence et du harcèlement au travail sous toutes ses formes. Un travail avec l'employeur pour agir en prévention. L'arrivée de Danièle et Jorge donne un souffle nouveau au comité et pourra contribuer à l'élaboration de ce projet de prévention avec leur vécu sur le terrain et l'interaction avec les élèves et collègues.

C'est à suivre. ■

POURQUOI MON SYNDICAT ORGANISE DES ACTIVITÉS AVEC MES COTISATIONS SYNDICALES ?

Chaque année, l'APPA vous convoque à une assemblée financière. Dans le budget qui vous est présenté, il y a toujours un montant prévu pour des activités. À partir de ce budget, le comité de la vie syndicale organise des événements pour souligner certaines dates importantes. Ainsi, chaque année, une activité est organisée pour souligner la journée nationale du personnel de soutien qui a lieu le dernier jeudi du mois de septembre. En décembre ou janvier, nous organisons un party ou une activité pour souligner soit les Fêtes de fin d'année ou du Nouvel an. C'est dans ce cadre que nous vous avons convié au spectacle de Rachid Badouri en janvier 2019 et au Lion D'or en janvier 2023. Nous organisons également chaque année une soirée d'accueil, où nous invitons les membres ayant été embauchés au cours de la dernière année afin de leur faire connaître l'APPA.

L'APPA s'est également dotée de plusieurs comités qui peuvent également organiser des activités sous des thèmes spécifiques, financées à même leur budget de comité.

Combien ça coûte tout ça?

Certaines activités comme la soirée du personnel de soutien vous sont offertes gratuitement. L'APPA reçoit une subvention pour cette activité de la part du Secteur scolaire de la FEESP à raison de 1\$ par membre. La FEESP-CSN octroie également 2500\$ par année pour des activités de vie syndicale. Le reste des coûts est payé à partir du budget dédié aux activités syndicales. Pour d'autres activités plus dispendieuses, comme les partys des Fêtes ou du Nouvel An, nous demandons habituellement une contribution, un coût d'inscription, aux membres qui veulent y participer.

Le coût provenant de vos cotisations totalise moins de 4\$ par membre par année (pas par paie) et est prévu au budget voté en assemblée.

Chaque activité demande beaucoup d'organisation et nous essayons d'être imaginatifs dans le choix de ces rencontres. Parfois, nous vous demandons de vous inscrire afin de limiter les coûts au maximum. Malheureusement, chaque fois, plusieurs membres ne se présentent pas au moment de l'évènement, surtout si l'inscription est gratuite. Soyez conscient que lorsqu'une inscription est requise, des frais sont engagés pour vous par l'APPA si vous n'y venez pas.

L'APPA c'est vous, environ 8000 membres, représentés par 10 personnes à l'exécutif, que vous avez élus.



L'APPA c'est **VOUS** et nous croyons que ces activités vous permettent de vous rencontrer et de fraterniser entre membres dans un contexte autre que le travail. Nous croyons que développer un sentiment d'appartenance envers votre syndicat est important afin de vous encourager à vous y impliquer davantage en assistant également aux assemblées générales où les décisions comme le budget, les assurances et les élections de vos représentants sont votées chaque année.

L'APPA n'est pas que 10 personnes élues au sein d'un exécutif. ■

MANIFESTATION DU FRONT COMMUN AU CONGRÈS DE LA CAQ

Le samedi 13 mai dernier, les député-es ainsi que les membres de la Coalition Avenir Québec (CAQ) étaient en congrès à Sherbrooke et les travailleuses et les travailleurs du secteur public réunis en Front commun en ont profité pour leur rendre visite. Il est temps de hausser le ton et d'intensifier notre action collective. Ce fût donc l'occasion de leur rappeler que nous devons améliorer nos services publics et cela passe par de meilleures conditions de travail et salariales.



Présentement, les offres du gouvernement sont loin d'être à la hauteur. Sur la question salariale par exemple, alors que le gouvernement caquiste n'offre qu'un maigre 9% d'augmentation de salaire sur cinq ans, un comité formé avec l'appui de la CAQ recommande une hausse immédiate du salaire de base des élu-es de 30% (30 000 \$)! Pour justifier cet ajustement important, la nécessité de suivre le coût de la vie ainsi qu'un rattrapage salarial sont évoqués. Ces mêmes besoins sont au cœur de nos revendications en Front commun. Nous sommes en droit de nous attendre à un traitement équivalent. ■

CONGRÈS DE LA CSN 2023

C'est sous le thème **POUVOIR MAINTENANT** que plus de 1500 délégués de partout au Québec étaient réunis au Palais des Congrès de Montréal du 15 au 19 mai.

Plusieurs sujets ont été traités, discutés, débattus en ateliers et en séance plénière. Il a été question notamment de deux propositions; d'abord sur la transformation et la protection des emplois en tenant compte des enjeux environnementaux et l'urgence d'agir maintenant, également sur le rapport de force déployé sous toutes ses formes.

Des diners-causeries ont été organisés par les différents comités fédéraux auxquels les délégués ont assisté. Plusieurs sujets dont la violence conjugale, les relations interculturelles, le stress post-traumatique et les effets des changements climatiques sur la santé. Il y a eu les élections du comité exécutif dont la présidente, Caroline Senneville, secrétaire générale, Nathalie Arguin, Trésorier, Yvan Duceppe, vice-président, François Hénault, 2ième vice-président, David Bergeron Cyr et 3ième vice-présidente, Katia Lelièvre, toutes et tous réélus(es) pour un mandat de trois ans.

Les délégués sont ressortis de ce congrès avec les batteries rechargées avec la tête remplie d'idées de par les échanges et discussions avec les autres délégués et tout ça en présentiel, ce qui n'avait pas eu lieu depuis 2017.

Depuis plus de 100 ans, la CSN est l'un des principaux instruments permettant aux travailleuses et travailleurs d'améliorer leurs conditions de travail et de faire valoir leurs droits.

Les actions qu'elle porte ont transformé la société afin de la rendre plus juste, plus équitable, plus libre et démocratique.

Fidèle à sa déclaration de principe, la CSN mène des luttes qui déterminent ses orientations et ses actions revendicatives. ■



LE COMITÉ DE LA CONDITION FÉMININE ORGANISE UNE SOIRÉE KARAOKE AU BAR ZOÉ AVEC UN SOUPER FONDUE À VOLONTÉ

Bar Zoé | Fondues, Karaoke et Cocktails

3296 Rue Jean-Talon E, Montréal, QC H2A 1W3

Metro St-Michel

Admission : 40 \$ (bienvenue à tous)

Inscription par courriel à : cgnac@appa.qc.ca

Inscription obligatoire avant le 12 juin 2023 (maximum 40 personnes) ■



RETOUR SUR LA CAMPAGNE « OSEZ LE DONNER ! »

Nous vous remercions de votre participation et implication lors de la cueillette de soutiens-gorge pour la cause du cancer du sein.

Onze équipes y ont participé et ont ramassé un total de **2 414** soutiens-gorge.

Voici les équipes gagnantes :

1. SEINS-Marc - École Saint-Marc= 50 \$
2. Boîte : Les Chameaux Rose- École Sainte-Claire= 50 \$
3. Plus grand nombre amassé : The Ta Ta sisterhood- Michelangelo International School = 100\$ ■



RETOUR SUR LA SOIRÉE DE JEUX DE SOCIÉTÉ



Cette soirée avait comme objectif d'amasser des fonds pour acheter des couches et des serviettes humides afin de les distribuer équitablement entre les écoles Rosalie-Jetté et Elisabeth High School. Cette activité nous a permis d'amasser la somme de 553 \$. La distribution des couches et serviettes humides a été effectuée le vendredi 12 mai 2023, cette journée coïncidait avec la fête des Mères.

Un grand merci aux personnes qui étaient présentes lors de cette soirée.

À l'an prochain ! ■

RETOUR SUR L'ACTIVITÉ LGBT

Le 2 juin dernier, le comité LGBT de l'APPA a tenu pour une deuxième année consécutive une soirée au Cabaret Mado sous forme d'un 5 à 7, suivi d'un spectacle de Drag Queen. La soirée fut une réussite encore une fois.

Le comité LGBT tient à remercier tous les membres du syndicat pour cette participation. Nous sommes fiers de voir que nous avançons vers une inclusion et une plus grande tolérance à la diversité.

Cette année, également, le comité LGBT et des membres du comité exécutif de l'APPA, allons participer au défilé de la Fierté qui se tiendra le 13 août prochain à Midi. Le lieu de rassemblement pour cet événement est à l'angle des rues Metcalfe et René-Lévesque. On vous donne donc rendez-vous pour cette grande fête de sensibilisation à la diversité, l'acceptation et l'inclusion des minorités sexuelles. ■



ATTEINTS DE CANCER ET À LEUR FAMILLE LE SEUL CAMP D'ÉTÉ FAMILIAL AU QUÉBEC DESTINÉ SPÉCIFIQUEMENT AUX ENFANTS

Leucan est fière d'annoncer l'édition 2023 du Camp Vol d'été Leucan-CSN. Les familles dont l'enfant a reçu un diagnostic ou a dû composer avec une rechute au cours des trois dernières années sont invitées à venir passer un séjour mémorable au [Manoir du Lac Delage](#).

Le Camp Vol d'été Leucan-CSN est l'occasion idéale de se détendre, de profiter d'un moment de répit et de faire le plein d'énergie. Mis sur pied en 1985, le camp a été renommé en 2001 le Camp Vol d'été Leucan-CSN, grâce au partenariat établi avec la [Confédération des syndicats nationaux \(CSN\)](#) qui le finance par plusieurs activités de collecte de fonds.

Chaque année, le camp accueille des enfants atteints de cancer âgés entre 0 et 20 ans, qu'ils soient nouvellement diagnostiqués, en traitement, en rémission, en récurrence ou guéris, ainsi que leurs fratries et parents, de même que des familles endeuillées.

À VOIR : Galerie photo de l'édition 2022 en cliquant sur ce lien : <https://www.leucan.qc.ca/fr/nouvelles/galerie-photo/>

Plusieurs employés, bénévoles, ainsi qu'une équipe médicale sont présents pour garantir la prise en charge des groupes, assurer le bon déroulement du camp et répondre aux besoins des enfants. 50 chambres sont disponibles par semaine, ce qui permettraient à près de 100 familles de profiter d'un moment de répit cet été. ■ ¹

VERS UNE GRANDE MANIFESTATION NATIONALE

Fort de son mandat d'intensification des moyens de pression le Front commun tiendra, au cours des prochaines semaines, des actions dans les établissements des réseaux et dans l'espace public aux quatre coins du Québec. Une grande manifestation nationale se prépare pour le mois de septembre dans le cas où les travaux aux tables de négociation ne permettront pas d'arriver à une entente d'ici là.

Rappelons que, pour résoudre la pénurie de main-d'œuvre dans les services publics, le Front commun réclame un mécanisme permanent de protection contre l'inflation d'une part et, d'autre part un enrichissement visant un rattrapage salarial général. Ainsi, il revendique une augmentation de 100 \$ par semaine pour l'année 2023 ou l'indice des prix à la consommation (IPC) +2 % (selon la formule la plus avantageuse), l'IPC +3 % pour 2024 et, finalement, l'IPC +4 % pour 2025.

Pour plus d'information sur la négociation en cours : <https://www.frontcommun.org/>.

À propos du Front commun

Ensemble, la CSN, la CSQ, la FTQ et l'APTS représentent plus de 420 000 travailleuses et travailleurs de l'État québécois dans les secteurs publics, en éducation, en santé et dans les services sociaux ainsi qu'en enseignement supérieur. ■ ²



¹ Article tiré sur ce site internet : <https://www.leucan.qc.ca/fr/mon-enfant-a-le-cancer/les-services-pendant-la-maladie/camp-vol-dete-leucan-csn/>

² Article tiré sur ce site internet : <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/negociations-du-secteur-public-indigne-le-front-commun-intensifie-les-moyens-de-pression-819826580.html>



ENSEMBLE!
Retrouvez-nous en ligne: www.appa.qc.ca
Opinion des lecteurs: ensemble@appa.qc.ca

